



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL ANNÉE 2019

Avis public est par les présentes donné que lors de sa séance ordinaire du 27 novembre 2018, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019, à savoir :

Conseil municipal **(Ces séances débutent à 18h30)**

Janvier :	22	Juillet :	16
Février :	26	Août :	27
Mars :	26	Septembre :	24
Avril :	23	Octobre :	22
Mai :	28	Novembre :	26
Juin :	18	Décembre :	17

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu,
Ce 30^e jour de novembre 2018

François Lapointe, avocat
Greffier